



Communiqué de presse

Mercredi 15 mai 2019

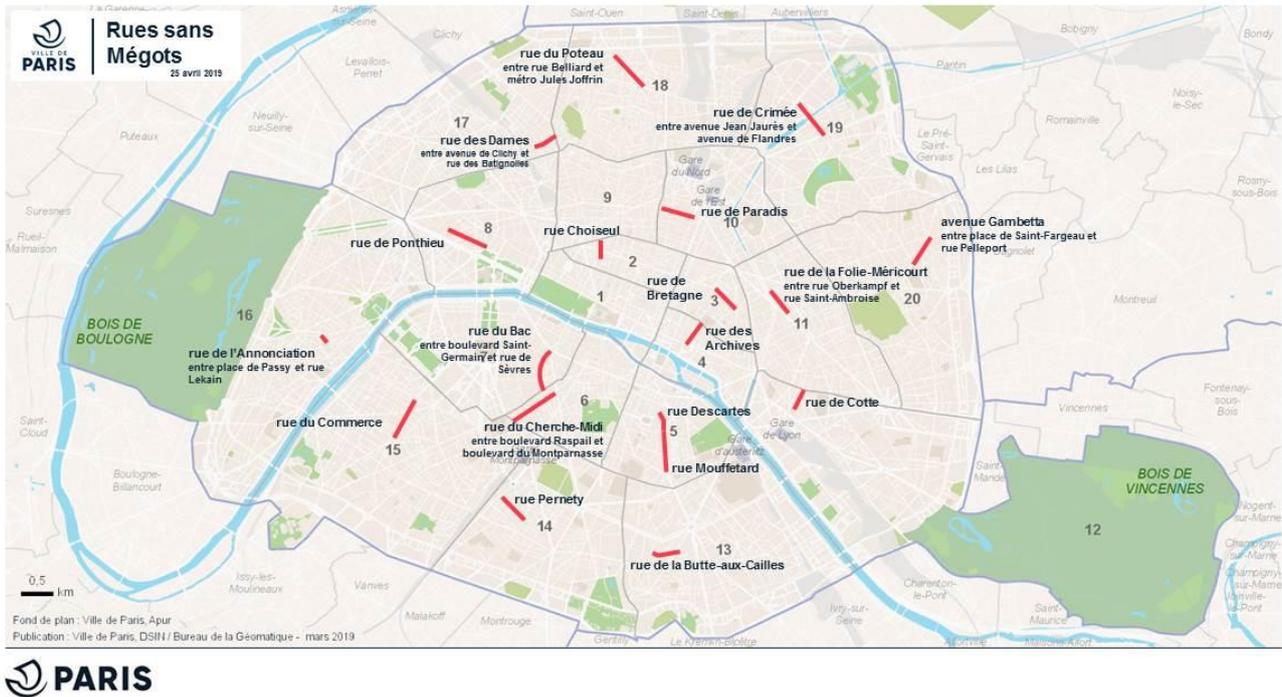
## La Ville de Paris lance les « rues sans mégots »

Samedi 18 mai, la Ville de Paris lancera les « Rues sans mégots », afin de lutter contre la pollution causée par les mégots. Un ramassage de mégots dans chacun de ces rues est au programme de cette journée, ainsi que des actions de sensibilisation à l'impact des mégots sur l'environnement.

Un mégot de cigarette pollue 500 litres d'eau et salit les rues parisiennes. Pour en finir avec ce geste incivique de jeter son mégot par terre, une délibération a été adoptée au Conseil de Paris de février 2019 afin de créer des « rues sans mégots » sur le territoire parisien.

Mis en place dans tous les arrondissements volontaires, ce dispositif vient renforcer les actions déjà engagées pour faire changer les comportements et mettre fin au jet de mégot au sol. Chacune de ces rues fera l'objet d'un plan d'actions qui sera élaboré par les mairies d'arrondissements, en lien avec les acteurs locaux. Tout au long de l'année, des opérations de sensibilisation à destination des riverains, commerçants, lycéens, salariés, et des distributions de cendriers de poche seront organisées. De nouvelles corbeilles de rue disposant d'un cendrier seront installées ainsi que des dispositifs incitatifs innovants (« nudge ») et des cendriers à dimension ludique.

Le 18 mai, les Parisiennes et les Parisiens, les associations, les conseils de quartier, les commerçants sont invités à participer à un ramassage de mégots dans toutes les rues concernées. Les mégots collectés seront quantifiés, permettant ainsi de mesurer l'ampleur du phénomène.



Contact presse : Camille Pavlovic / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61